Saint-Maurice Info

JUIN 2015 - www.ville-saint-maurice.com - http://www.facebook.com/VilledeSaintMaurice

Logements sociaux : priorité à la qualité

DOSSIER

Payer par mobile, stationner plus facile / P. 8-9

ET AUSSI

- Plan Local d'Urbanisme / P.7
- Fête des voisins / P.10-11
- Les Musicales de Saint-Maurice / P.16

VOS RENDEZ-VOUS

FÊTE DES ACCUEILS DE LOISIRS
Du 10 au 26 juin 2015
Ville de Saint-Maurice

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN 1940
18 juin 2015
18h - Stèle du Général de Gaulle à Charenton

BROCANTE MONTGOLFIER
14 juin 2015
De 7h à 18h - Place Montgolfier

MUSICALES DE SAINT-MAURICE
19-20-21 juin 2015
Église communale Saint-Maurice

BATTLE ALL STYLES (STILL HIP HOP)
21 juin 2015
13h - Espace Delacroix

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE MESSIAEN
23 juin 2015
De 16h30 à 20h
Conservatoire Messiaen

BROCANTE DU PLATEAU
28 juin 2015
Rues Damalix et Nocard

CONSEIL MUNICIPAL
29 juin 2015
20h30 - Hôtel de Ville

FEU D'ARTIFICE
14 juillet 2015
22h30 - Quai Fernand Saguet

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le reflexe
SAMI : appelez le 15.
Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances :
Kinan LOUANI – Ava SONEGO – Héreba GASSAMA – Sofiane HAMMAMI – Mathieu PERENCHIO – Jade BONNET – Lia COHEN – Naël ZEROUALI – Noah SISMAN – Eden BELLEVAL – Maylone MARIE-JOSEPH – Jules FUSILLIER – Hector RIOS ARGOTE – Léon MERLET – Maxence MORELLI – Nathan PALARIC.

Décès :
Paulette REULAND veuve RICORDEL – Manna KRIEF veuve FAREAU – Raymonde GOTTSCHECK née MOSTOVOY – Sani FAÏNBERG – Augusto GODINHO – Louise LEDUC veuve PENTIER.

Mariages avril-mai 2015 :
Emilie ALORENT et François ARDEVOL
Alexandra BÉHÊTRE et Victor MIRANDA FAVERO
Poliana PANTOJA GUIMARAES et Laurent FAUCHILLE
Huifang PENG et Nicolas-Hubert SANGUINET.

SOMMAIRE

ÉDITO / 3
RETOUR EN IMAGES / 4-5
À LA UNE / 6-7
DOSSIER DU MOIS / 8-9
FÊTE DES VOISINS / 10-11
PAROLES D'ÉLUS / 12
ANIMATIONS JEUNES / 13
FESTIVAL DE L'OH! / 14
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / 15

PHARMACIES

Dimanche 14 juin
>Bukudjian
3 place des Marseillais
94220 Charenton
Tél.: 01 43 75 14 68

Dimanche 21 juin
>Bismuth
118 rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 18 32

Dimanche 28 juin
>Mansouraty
54 rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 5 juillet
>Mondot
2 rue du Général Leclerc
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 03 97

Dimanche 12 juillet
>Pharmacie du Plateau
52 rue Gabrielle - 21 av du Maréchal de Lattre de Tassigny
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

Mardi 14 juillet
>Pharmacie des deux communes
46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice
Tél.: 01 43 68 20 33

Dimanche 19 juillet
>Pharmacie des quais
58 bis quai des Carrieres
94220 Charenton
Tél.: 01 43 68 43 50

PERMANENCE AU MARCHÉ DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Tous les dimanches matin de 10h30 à 12h (sauf vacances scolaires)
Salle des Épinettes - 30 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Saint-Maurice Info Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.
55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice / Tél. : 01 45 18 82 10 / www.ville-saint-maurice.com
Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac. Maquette : Geoffrey Bénard.
Photographes : Fotolia - Service Communication - G. Ledig.
Impression : Imprimeries Morault sur papier PEFC avec des encres végétales. Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8550.

PEFC 10-31-1668
Certifié PEFC
pefc-france.org

Édito

La Ville vient d'ouvrir un grand chantier, l'élaboration de son futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Derrière ce vocabulaire un peu technique, se cache une réalité plus complexe, qui sera lourde de conséquences pour l'avenir : à quoi ressemblera notre ville dans les 10-20 ans à venir ? Ce document retracera en effet les règles d'urbanisme que devront respecter les élus, les particuliers, les promoteurs immobiliers et les bailleurs sociaux lorsqu'ils envisageront de construire. Il rassemblera aussi tous les éléments relatifs aux commerces, au stationnement, aux transports en commun, à l'environnement, à l'assainissement, mais aussi les projets des Hôpitaux de Saint-Maurice, soumis eux aussi à ces règles.
Autant dire que l'élaboration d'un document d'une telle portée est très importante. L'actuel Plan d'Occupation des Sols nous a permis de protéger notre cadre de vie d'une urbanisation débridée mais la loi nous obligeait à le remplacer par un PLU…

Rassurez-vous ! Ce futur plan sera la continuité des priorités que nous mettons en œuvre depuis 25 ans : nous continuerons à protéger nos quartiers pavillonnaires et leurs jardins, nous nous opposerons à la densification et aux immeubles de grande hauteur et nous refuserons de devenir une de ces banlieues sans âme que parfois nous traversons en Île-de-France. Bordée par la Marne et le bois de Vincennes, marquée par une architecture douce à taille humaine, Saint-Maurice saura protéger sa qualité de vie, chère à nos concitoyens.

Pour autant notre ville n'est pas un musée. Lorsqu'il faut intervenir, nous le faisons. Ainsi, près de la Mairie, de vieux baraquements et un pavillon en voie d'abandon ont cédé la place à un petit immeuble mêlant accession et logements sociaux dont la qualité est évidente (voir notre couverture).

Je souhaite donner la preuve que l'on peut construire des logements pour tous tout en garantissant le confort et l'harmonie de l'architecture. Ainsi, là où c'est nécessaire nous favoriserons le renouvellement urbain. Là où l'histoire et les rénovations récentes ont embelli notre ville, nous protégerons ces quartiers.

Notre objectif, ce n'est pas la densité, et je ne cours pas après l'augmentation déraisonnable de notre population. Ce que nous voulons, c'est donner priorité à la qualité de vie, dans une ville qui assure aussi ces 25% de logements sociaux. Des commerces vivants, des transports plus adaptés, un environnement agréable et respectueux de la nature, des équipements publics répondant à vos besoins, voilà ce que le futur PLU de Saint-Maurice saura préserver… comme nous le faisons depuis bien des années !

Très Cordialement

Christian Cambon
Sénateur-Maire de Saint-Maurice

> COMMÉMORATION

8 mai

En ce jour anniversaire des 70 ans de la capitulation de l'Allemagne nazie, les autorités civiles et militaires de nos deux communes ont rendu hommage aux victimes, aux vétérans et aux anciens résistants de la Seconde Guerre mondiale place de l'Église à Charenton-le-Pont. La cérémonie s'est terminée par un repas à l'espace Toffoli.

> SENIORS

Découverte du musée Picasso

Le service Animation Retraités a emmené un groupe de seniors visiter le musée Picasso à Paris. Situé dans l'enceinte de l'hôtel Salé dans le 3e arrondissement, il vient de rouvrir ses portes après de longs travaux. L'immense collection de création «picassienne», davantage mise en valeur dans ce nouvel écrin, a fasciné le petit groupe. Prochaine sortie prévue au Musée de la Poste.

> CENTRE DE LOISIRS

Mini séjour au château

La Ville a proposé au mois d'avril un mini séjour destiné aux enfants qui partent peu ou pas en vacances. 30 enfants, de l'accueil de loisirs des Bords de Marne et du club 8/13 ans, sont ainsi partis avec 4 animateurs dans le joli château de Brannay dans l'Yonne. Ce cadre en pleine nature leur a apporté dépaysement et grand air. Au programme de ces quatre jours : découverte de l'époque médiévale, activités manuelles et sportives, visite de Sens et d'Auxerre. Le tout avec le soleil au rendez-vous !

> MÉDIATHÈQUE

Raconte-moi une histoire !

Les bibliothécaires de la médiathèque Montgolfier, ici Sylvie Martins, accueillent les bébés deux fois par mois le mercredi pour les initier au plaisir des livres. Dans un lieu coloré et convivial, les enfants accompagnés de leurs parents découvrent de jolies histoires et le bonheur de la lecture. Gageons qu'initiés si tôt, ils deviendront des fidèles de nos médiathèques !

> RAM

Rencontre intergé autour du jardinage

Les enfants du Relais des Assistantes Maternelles ont partagé un joli moment avec les résidents des Jardins des Acacias. Les assistantes maternelles avaient organisé un atelier jardinage pour les tout-petits et les aînés. Ces rencontres, qui se feront régulièrement, permettent de créer du lien entre les jeunes enfants et les personnes âgées en partageant des moments d'activité et de convivialité. De vrais instants de bonheur tout simple.

> SPORT

L'équipe de Futsal championne !

C'est dans une explosion de joie que l'équipe de la SMAJ a remporté le championnat du Val-de-Marne samedi 23 mai. Le match avait lieu au Centre Municipal des Sports, contre l'équipe Chantiers/Paris en présence de nos élus venus les soutenir. Félicitations à nos champions pour cette belle saison.

> RÉCEPTION

Bonne fête les mamans !

Le Maire a accueilli les mamans Mauritiennes salle Louis Jouvet pour la traditionnelle réception de la Fête des Mères. Elles se sont vu offrir un panier gourmand ou un chèque cadeau pour les plus jeunes. Cette matinée est aussi l'occasion de récompenser les enfants qui ont participé au concours de dessins sur le thème « au fil de l'eau » organisé par l'Association Générale des Familles.

En bref

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

Les élus de la Communauté de Communes, les porte-drapeaux et les anciens combattants commémoreront le 75e anniversaire de l'Appel lancé par le Général de Gaulle, jeudi 18 juin à 18h devant la stèle du Général de Gaulle à Bercy. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur devant l'école Robert Desnos.

Le Moulin de la Chaussée exceptionnellement ouvert au public les 20 et 21 juin

Le CFA SUP 2000 ouvre ses portes les 20 et 21 juin de 14h à 18h afin de célébrer ses 25 ans d'existence et son installation au Moulin de la Chaussée il y a 20 ans. Au programme : l'exposition « Moulin de la Chaussée : de la meunerie à l'apprentissage dans l'enseignement supérieur », de nombreux stands et animations.
Renseignements : www.cfasup2000.fr et www.moulinsdefrance.org

Brocantes

Le Comité des fêtes du quartier Montgolfier organise sa brocante d'été place Montgolfier, dimanche 14 juin de 7h à 18h. Celle de l'Association Générale des Familles est prévue dimanche 28 juin, rues Adrien Damalix et Edmond Nocard.

Attention aux arnaques

La Ville tient à rappeler à tous les Mauritiens qu'elle ne diffuse aucun tract avec des contacts d'urgence (plombiers, électriciens, etc.). Les seules publications distribuées par la commune avec les contacts des commerçants et autres services sont le Saint-Maurice Info et le guide pratique.

Stand des associations au marché

Associations, vous souhaitez faire connaitre vos activités, communiquer sur une manifestation ? La ville met à votre disposition un emplacement au marché Émile Bertrand. Inscriptions auprès du service des Relations Publiques au 01 45 18 80 95.

>STATIONNEMENT

Le magasin Keria privatise son parking

Début juin, le magasin de luminaires Keria a privatisé son parking afin de faciliter le stationnement de sa clientèle. Ainsi, **en dehors des horaires d'ouverture du magasin, des barrières amovibles empêchent toute rotation de véhicule.** À tous les Mauritiens qui avaient pour habitude d'y stationner leur voiture, d'autres solutions de stationnement sont proposées à proximité comme les Parkings Montgolfier ou de l'Echangeur. Par ailleurs, la création de places de stationnement avenue Saint-Maurice du Valais est actuellement à l'étude.

>HOMMAGE

Décès du Père Sandrin

Le Père Sandrin lors de son jubilé en 2011 à Saint-Pierre de Charenton

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès du Père Pierre Sandrin, curé émérite de Saint-André, survenu le 20 mai dernier dans sa 84e année. Bien connu et très apprécié des Mauritiens, le père Sandrin a été le curé de la paroisse Saint-André de 1993 à 2002, administrateur de la paroisse des Saints-Anges-Gardiens et enfin prêtre des paroisses de Charenton-le-Pont, Joinville et Saint-Maurice.
En 2003, il fut nommé chanoine honoraire de l'église abbatiale et Cathédrale de Saint-Maurice d'Agaune dans le canton de Vaud en Suisse, puis en 2010, chanoine titulaire du Chapître de la Cathédrale de Notre-Dame de Créteil.
Il s'est éteint après 54 ans de sacerdoce. Le Maire, les élus et de nombreux Mauritiens lui ont rendu un dernier hommage le 26 mai dernier en l'église Saint-Pierre de Charenton.

Travaux

Les bureaux du service des affaires générales, de l'état civil et des élections seront en travaux du 6 juillet à mi-août. Afin d'améliorer l'accueil fait au public, sont prévues une remise aux normes et une modernisation des locaux. Le service déménagera le temps des travaux dans les anciens locaux de la Police municipale (pavillon qui se situe à gauche de la Mairie - 55 rue du Maréchal Leclerc).

>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Saint-Maurice élabore son Plan Local d'Urbanisme

Dans sa séance du 16 décembre 2014, le Conseil municipal a décidé la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire de la commune. Le PLU est un document de planification très important puisqu'il fixera les principes de développement de notre commune pour les années à venir et règlementera les droits à bâtir et les formes urbaines. Cette révision est également nécessaire pour tenir compte des dernières évolutions législatives intervenues en matière d'urbanisme et, notamment la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014. Cette procédure, qui va s'étaler sur 19 mois, nécessite une mobilisation active des élus, de la population et des partenaires institutionnels.

Du POS au PLU

Le document de planification en vigueur sur le territoire communal est le POS. Depuis sa mise en place en 1987, il a été révisé en 1994 sur tout le territoire, à l'exception du secteur des hôpitaux et a été modifié en 1998, 2001 et 2012 puis mis à jour à quatre reprises.
Aujourd'hui, il n'est plus adapté aux évolutions qui ont eu lieu ces dernières années. Le PLU devra répondre aux besoins de la commune, de ses habitants et aux enjeux actuels (en matière d'urbanisme, de logements, de développement durable, de circulation, de transports publics, etc.).

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification élaboré à l'initiative de la commune et portant sur tout le territoire communal. Il définit les orientations et les règles d'urbanisme et sert de cadre aux différentes actions d'aménagement. Il contient plusieurs pièces : rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), plan de zonage, règlement, etc.

Vous souhaitez vous informer, vous exprimer sur le sujet ?

Un registre de concertation est à votre disposition, tout au long de la phase des études, à l'accueil de la mairie ou par courriel à l'adresse suivante : direction.generale@ville-saint-maurice.fr
Une exposition est prévue pour présenter le projet et une réunion publique sera prochainement programmée afin de vous permettre de débattre avec les élus. (Les dates vous seront communiquées ultérieurement).

Les grandes étapes :

2015

Mai à juin - Études et diagnostic : Réalisation d'un diagnostic territorial présentant les atouts et les contraintes du territoire.

Juillet à septembre - Élaboration du PADD et OAP : Le PADD définit les grandes orientations de la Ville à l'horizon 2030 et les OAP permettent à la collectivité d'orienter l'aménagement futur de son territoire selon les principes directeurs qu'elle aura défini dans son document d'urbanisme.

Septembre - Débat du Conseil municipal sur le PADD

Fin septembre début octobre : Réunion publique

Octobre à décembre - Définition du zonage et règlement : Traduction réglementaire du projet qui retranscrit juridiquement les orientations du PADD et des OAP.

Décembre - Arrêt du PLU par le Conseil municipal

Janvier à septembre - Avis des personnes publiques associées et enquête publique : Phase de concertation qui intervient tout au long de la procédure où la population est notamment amenée à s'exprimer.

2016

Octobre - Approbation du PLU par le Conseil municipal

Tout au long de la procédure - Mise en oeuvre de la concertation

(Planning prévisionnel)

>HABITAT

La Ville poursuit sa politique en faveur du logement pour tous

La Ville poursuit sa politique en faveur du logement pour tous avec l'achèvement d'un nouvel immeuble situé au n°32 de la rue du Maréchal Leclerc. Cette nouvelle résidence de 16 logements (sociaux et en accession à la propriété) est le signe tangible d'une politique volontariste menée par la Municipalité en matière de logement, pour proposer aux Mauritiens un habitat de qualité adapté aux revenus de chacun.

Stationnement :
Saint-Maurice lance le paiement du stationnement par mobile avec Paybyphone

Depuis le 3 juin, vous pouvez payer votre stationnement soit par pièces soit de manière totalement dématérialisée grâce à Paybyphone. Ce service vous permet d'acheter vos titres de stationnement de manière simple et sécurisée depuis votre mobile, votre téléphone fixe et même votre ordinateur ; et cela que vous soyez visiteur ou résident dans la ville.

Les avantages de Paybyphone

- Plus besoin ni de carte bancaire, ni de monnaie pour votre stationnement.
- L'achat se fait à distance, chez vous, au bureau, ou depuis votre voiture.
- De nombreux canaux sont à votre disposition : applications iPhone et Androïd, Internet, Internet mobile, le serveur vocal (appel local), code QR, tag NFC.
- Vous pouvez prolonger ou stopper un stationnement, et de ce fait payer le juste prix.

Comment s'inscrire au service ?

La première fois, vous créez un identifiant avec votre numéro de téléphone mobile, une carte bancaire valide et une plaque d'immatriculation. Par la suite, vous n'avez plus besoin de saisir vos coordonnées bancaires pour réaliser vos achats avec Paybyphone. Vos transactions sont directement débitées sur votre compte bancaire, et votre compte Paybyphone est utilisable partout où le service est disponible. L'utilisation de Paybyphone est gratuite.

Vous résidez ou travaillez à Saint-Maurice ?

Afin de bénéficier du tarif résidentiel, vous devez vous réenregistrer auprès de Vinci qui vous délivrera un macaron dématérialisé. Grâce à ce dernier, vous serez reconnu par les agents verbalisateurs comme Mauritiens, salariés travaillant à Saint-Maurice ou commerçants.

Permanences Vinci

- au parking Montgolfier (place Montgolfier), les lundi et vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le mardi de 9h à 12h et le mercredi de 16h à 18h.
- en l'Hôtel de Police municipale (47 rue du Maréchal Leclerc) les mardi et mercredi de 16h à 18h et le vendredi matin de 9h à 12h.

Pièces justificatives

- Pour les Mauritiens : carte grise, taxe d'habitation ou quittance de loyer de moins de 3 mois, facture EDF de moins de 3 mois, justificatif de l'employeur ou carte professionnelle si véhicule de fonction.
- Pour les salariés travaillant à Saint-Maurice : carte grise, dernière fiche de paie, justificatif de l'employeur ou carte professionnelle si véhicule de fonction.
- Pour les commerçants, artisans, professions libérales : carte grise, extrait Kbis ou n°siret, facture EDF de moins de 3 mois.

Comment ça marche ?

1

Connectez-vous avec votre numéro de mobile et votre mot de passe

(Il existe 4 moyens pour acheter un ticket de stationnement dématerialisé)

Depuis votre Smartphone et l'application Appstore et Google Play

Par Internet sur paybyphone.fr

Par Internet mobile sur m.paybyphone.fr

Appelez le 01 74 18 18 18 (appel local - suivre les instructions du serveur vocal)

2

Entrez le code tarif à 5 chiffres indiqué sur l'horodateur

3

Choisissez une durée du stationnement et confirmez

Plus de ticket papier à apposer derrière le véhicule. Le contrôleur peut voir votre ticket électronique depuis son terminal. Pour stopper ou prolonger le temps de stationnement à distance, il vous suffit de vous connecter de la même façon et de suivre les instructions.

Arrêt définitif du paiement Moneo pour le stationnement

Le paiement du stationnement avec la carte résident Moneo sur les horodateurs de Saint-Maurice n'est plus possible depuis le 31 mai 2015. Cette décision a été notifiée à la Ville le 2 mars dernier par la Société financière du Porte-Monnaie Electronique Interbancaire et par Moneo Payment Solutions. Si vous avez encore de l'argent sur votre carte résident Moneo, un dispositif de remboursement par formulaire est disponible sur www.moneo.com.

Il n'a pas plu cette année pour la fête des voisins
peu ! Heureusement le soleil était dans le coeur d
année encore, ont été fidèles au rendez-vous avec

mais il s'en est fallu de
es Mauritiens qui, cette
c plus de 1000 participants.

la fête des voisins

Cette tribune est placée sous l'entière responsabilité de ses auteurs

Stationnement

Au cours de sa séance du 16 mai 2015, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le principe du recours à une délégation de service public (DSP) pour assurer la poursuite du service du stationnement à compter du 1er janvier 2016.

Cette délibération couronne à la fois un bilan, tout en ouvrant des perspectives nouvelles d'amélioration qualitative, économique et de modernisation.

Le système de stationnement ne sera pas bouleversé ; il traduira des orientations générales de la politique de stationnement maintes fois rappelées :

• ménager autour des commerces de proximité des emplacements à forte rotation d'utilisation ;

•offrir dans les quartiers historiques, ne disposant pas de capacité importante de parkings en sous-sol, des possibilités de stationnement en voirie, assorties de tarifs résidentiels attractifs ;

•enfin, étendre ces principes à une évolution concertée de leur utilisation, face à toute demande nouvelle issue des quartiers.

La Ville a montré, jusqu'à présent, une aptitude originale à saisir la moindre opportunité d'extension des possibilités de stationnement : acquisition du parking Delacroix, partenariat avec la DiRIF (Direction des Routes d'Ile de France) (sous l'Echangeur mais aussi potentiellement sur d'autres terrains délaissés de l'autoroute A4, enfin, tout récemment, partenariat avec les Hôpitaux de Saint-Maurice pour la création du parking du Val d'Osne).

L'aménagement de ces équipements supplémentaires nécessite des investissements importants. La modernisation des modes de paiement, comme aujourd'hui le paiement par « paybyphone », suite à l'abandon de Moneo, ou demain la généralisation du paiement par carte bancaire constituent des services supplémentaires qui alourdissent les charges de fonctionnement. Le contrôle du stationnement, assuré par la Ville, mobilise également des ressources en effectif.

En période de disette financière, le respect des futures règles de stationnement sera la juste réponse citoyenne aux efforts ainsi consentis au bénéfice des Mauritiens.

Alain GUETROT,
Maire-adjoint chargé du cadre de vie (propreté, environnement, voirie) et de la ville numérique
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS

Vous ne recevez pas le Saint-Maurice Info dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le service communication par mail à : communication@ville-saint-maurice.fr

Des vacances pour tous, pour un meilleur vivre ensemble

L'été est généralement synonyme de vacances, pourtant, chaque année, un quart des enfants ne part pas. Ce chiffre met en évidence une injustice sociale, économique et culturelle qui touche souvent les plus fragiles.

Pour pallier ces inégalités, nous devons nous mobiliser et aider les jeunes Mauritiens, quel que soit leur âge, afin qu'ils puissent passer de bonne vacances.

La municipalité propose des séjours, des accueils de loisirs maternels et élémentaires ainsi que des activités dans les maisons des jeunes.

Il est important de soutenir les associations et les acteurs du tourisme social qui accueillent plus de 3 millions de personnes par an dans leurs centres et leurs villages vacances. Il est essentiel de développer toujours plus d'activités pour les jeunes afin de combattre l'ennuie et l'oisiveté parfois source de troubles.

C'est pour cela que nous devons poursuivre notre action, réduire les inégalités et proposer d'avantages de loisirs aux Mauritiens afin qu'ils puissent s'épanouir et passer de meilleures vacances. Nous allons faire en sorte que le droit aux vacances ne soit pas l'un des nouveaux marqueurs d'une injustice grandissante car la jeunesse, c'est l'avenir.

Malik YETTOU,
Conseiller municipal
Pour la liste Saint-Maurice Autrement
saintmauriceautrement@gmail.com

Défendre le projet de la Maison des Solidarités

Le 26 mai la majorité de droite du conseil a entériné, « le report » de la création de « la Maison des Solidarités », en décidant d'incorporer l'immeuble qui devait l'accueillir dans le domaine privé de la commune et d'autoriser sa mise en location.

Elle faisait pourtant partie du programme de la majorité, et l'immeuble avait été acquis quelques jours avant les élections, le 3 mars 2014. Le CCAS avait recensé 90 familles mauritiennes pour l'épicerie sociale.

J'aurais préféré que l'on « reporte » le Centre de Supervision Urbain qui relève de la protection des personnes et des biens et donc de la compétence de la police nationale.

La sécurité passe aussi par la sécurité sociale et la solidarité.

CLAUDE NICOLAS,
Conseiller municipal
Liste Rassemblement à gauche solidaire écologique et citoyenne
ccg.nicolas@wanadoo.fr

>SCOLAIRE

Bilan des rythmes scolaires

Le comité de suivi des rythmes scolaires, composé de membres de la communauté éducative et des services municipaux concernés, s'est réuni le 5 juin dernier afin de faire le point sur la première année de mise en place de la réforme.

Parents et enfants plutôt contents des contenus des ateliers

La sensibilisation artistique, éducative, culturelle, scientifique et sportive a constitué la pierre angulaire des activités proposées à tous les élèves : éveil et création artistiques, jeux musicaux, contes, théâtre, lecture, anglais, basket, danse, tennis de table, football, etc. De nombreux ateliers riches et variés se sont ainsi tenus au cours de l'année en partenariat avec les services municipaux et intercommunaux (espaces verts, archives...), les associations (still hip hop, tennis de table...) et les parents d'élèves (atelier bien-être et nutrition...). Ce large panel d'activités a suscité un vif engouement des enfants et des familles, et a fait progresser la fréquentation des accueils périscolaires de 30% par rapport à l'année précédente.

Les moyens humains

Dans le cadre de cette mise en oeuvre, la Ville a créé 7 postes d'animateurs et 4 postes d'ATSEM. Par ailleurs, tout au long de l'année, les animateurs ont bénéficié de formations afin d'améliorer leurs connaissances et proposer des animations adaptées aux enfants. Leur statut a été renforcé et les équipes structurées de manière à stabiliser les agents intervenants dans chaque groupe scolaire.

Les moyens financiers

Des dépenses supplémentaires importantes ont été engendrées. Le coût de fonctionnement des Nouveaux Ateliers du Soir pour l'année s'élève à :

- 259 762 € d'investissement (travaux dans les écoles et les accueils de loisirs, achat de mobilier),
- 12 800 € de fonctionnement (achat de fournitures des différents ateliers),
- 335 577 € de masse salariale (ATSEM, animateurs et intervenants).

De cette somme devront être déduites les aides accordées par l'Etat (fonds d'amorçage et la CAF).

Au regard de ce bilan globalement positif, la Ville prévoit donc de poursuivre l'organisation actuelle à la rentrée 2015-2016. À noter, une modification des horaires de la pause méridienne pour l'école élémentaire Gravelle (des horaires identiques de sorties à 11h45, tous les jours, comme pour les maternelles).

Si les intervenants ont déjà été reconduits dans leurs missions, de nouveaux projets, tournant notamment autour de la citoyenneté, viendront étoffer l'offre à la rentrée prochaine.

La Ville s'engage à renforcer encore davantage le lien entre les enseignants, les intervenants et les animateurs et à affiner la communication en direction des familles. Des réunions de rentrées sont prévues afin de présenter conjointement l'année scolaire et l'offre périscolaire.

>ÉVÈNEMENT DANSE

Still hip hop à l'Espace Delacroix le 21 juin

L'association Mauritienne Still Hip Hop organise la 3e édition de la «Battle all styles» le dimanche 21 juin à partir de 13h à l'Espace Delacroix.

Sa présidente, Stylie Hubert, développe cette danse sur la Ville depuis 10 ans maintenant grâce à son implication et son énergie débordante. Les cours s'adressent à toutes les classes d'âges et à tous les niveaux. Ses compétences de danseuse l'amènent dans les hautes sphères de la planète hip hop : quart de finaliste du Juste Debout, vainqueur du Section Show Time, finaliste du Just for Ladies, 2e au Paris Dance Delight ou encore tournée nationale Sens'As Légendes Urbaines.

Vous les avez appréciés au Festival de l'Oh ? Vous ne les connaissez pas encore ? Dans les deux cas, venez partager leur énergie et leur bonne humeur !

Vous pouvez participer ou simplement les encourager. L'événement rassemblera des danseurs de toute l'Île-de-France répartis en 3 classes d'âges : les Baby 1VS1 (6/10 ans), les « Teenage 1VS1» (11/15 ans) et le « Grow-up 2VS2 » (16 ans et plus).

Entrée 3 €
Inscriptions : http://battle.still-hip-hop.fr
Informations sur la page Facebook de l'association : Battle Still Hip Hop #3 2015

En bref

Jeux du Val-de-Marne

Plus de 1 500 enfants Mauritiens ainsi que les adhérents de l'école municipale des sports participeront du 15 au 30 juin aux animations sportives organisées dans le cadre des Jeux du Val de Marne (athlétisme, sports collectifs, etc.). Chaque enfant se verra récompensé de sa participation.

Vacances sportives

Stage sportif du 6 au 17 juillet 2015 sur le thème «les sports de plein air». Au programme : Piscine, sortie vélo, olympiades, parcours aventure à Fontainebleau, etc. Réservé aux enfants de 6 à 11 ans inscrits à l'école des sports. Allo sports : 01 45 18 82 50.

Festival de l'Oh !

La quinzième édition du Festival de l'Oh! s'est terminée sur un nouveau succès de participation et de convivialité au bord de l'eau… Retour en images !

19 - 20 ET 21 JUIN

FESTIVAL

Musicales de Saint-Maurice

La 6e édition des Musicales de Saint-Maurice s'annonce exceptionnelle avec des artistes hors pair. De la musique de chambre le 19 juin avec Augustin Dumay, Svetlin Roussev, Miguel da Silva et Henri Demarquette suivie du récital de piano d'Adam Laloum le 20 juin et du concert de musique baroque le 21 juin avec Magali Léger et l'ensemble RosaSolis.

Église communale Saint-Maurice
59 rue du Maréchal Leclerc
01 45 18 81 59
19 - 21 juin : 15€/10€ - 20 juin : 9€/5€

SAMEDI 20 JUIN

DE 14H À 22H MUSIQUE

Fête de la musique

Au programme : animations par les associations de musique et de danse de Charenton et de Saint-Maurice, concert du groupe Pack Band (19h à 22h), vente de glaces, barbe à papa, pop-corn, terrasses des commerçants, animations en lien avec la fête des pères, jeux de pistes, ateliers maquillages, clowns sculpteurs de ballons, etc.

Rue de Paris (partie semi piétonne)
01 46 76 50 01

DU 22 AU 25 JUIN

19H CONCERTS

La semaine du son et des rythmes

Le Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique Olivier Messiaen vous invite à plusieurs concerts : lundi 22 juin cycle 1, mercredi 24 juin cycle 2 et 3, jeudi 25 juin Adultes.

Conservatoire Olivier Messiaen
30 bis rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 45 18 81 59
Entrée libre

MARDI 23 JUIN

DE 16H30 À 20H PORTES OUVERTES

Journée portes ouvertes au Conservatoire Messiaen

Découverte des instruments et rencontre avec les professeurs.

Conservatoire Olivier Messiaen
30 bis rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 45 18 81 59
Entrée libre

SAMEDI 27 JUIN

20H30 SPECTACLE

Scènes en chantier

Présentation de fin d'année des élèves de la classe d'art dramatique du Conservatoire Olivier Messiaen.

Théâtre du Val d'Osne
49 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 45 18 81 59
Entrée libre

HORAIRES D'ÉTÉ DES MÉDIATHÈQUES

Delacroix

(fermeture du 1er au 14 juillet)
Mardi : 13h – 19h
Mercredi : 10h – 18h
Mercredi : 14h – 18h
Vendredi : 13h – 18h

Montgolfier

(fermeture au mois d'août)
Mercredi : 14h – 18h
Samedi : 10h – 13h

6e MUSICALES DE SAINT-MAURICE

du 19 au 21 juin 2015

Vendredi 19 juin 2015 à 20h30

Le quatuor du siècle...

MOZART BRAHMS

Augustin DUMAY (violon)
Svetlin ROUSSEV (violon)
Miguel DA SILVA (alto)
Henri DEMARQUETTE (violoncelle)

Marie CHILEMME (alto)
Aurélien PASCAL (violoncelle)

Samedi 20 juin 2015 à 20h30

L'étoile montante du piano

ADAM LALOUM

SCHUBERT, SCHUMANN

Dimanche 21 juin 2015 à 18h

Le Passioni dell' Anima

MUSIQUE BAROQUE

Magali LEGER (soprano)
Nicolas CRNJANSKI (violoncelle)
Julie BLAIS (clavecin)

PASS 3 CONCERTS
tarifs : 30 € et 20 €

Église communale Saint-Maurice

59 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice

Tarifs et réservations :
01 45 18 81 59
www.ville-saint-maurice.com

Conception graphique : G.Bénard - Réalisation : Direction de la communication de Saint-Maurice

Partenaires du Festival 2015

VINCI PARK · Kyriad · Sogères · COFELY INEO · EIFFAGE · Crédit Mutuel SAINT-MAURICE · COLAS Ile-de-France Normandie · ibis · LES CONCERTS DE POCHE · JCDecaux

Ville de Saint-Maurice Val-de-Marne